

1 – Subventions

- **Activ'Flash**

Changement d'une partie des volets des logements communaux.

Le devis est de 10 155,20 € HT.

Demande subvention Activ'Flash

- **Communauté de Communes**

Changement de l'autre partie des volets des logements communaux.

Le devis est de 7 822,59 € HT.

Demande subvention fonds de concours Spécial Covid

2 – Convention entretien et contrôle équipements incendie Eaux de Vienne

Après étude, le Conseil Municipal décide de mettre en attente leur décision.

3 – Mise en place taxe aménagement

La mise en application sur notre territoire du PLUI a pour conséquence l'instauration de droit de la taxe d'aménagement communale à compter du 1^{er} janvier 2021 au taux de 1% conformément à l'article L331-2 du code de l'urbanisme sauf renonciation expresse par délibération.

Les communes ont également la possibilité de modifier ce taux.

Le Conseil Municipal décide l'application de cette taxe communale à hauteur de 1 %.

4 – Sorégies

- *Ajout d'un point lumineux* : Accord du CM pour le devis de 997,01 € TTC
- *Remplacement de 3 points lumineux* : Accord du CM pour le devis de 2 334,49 € TTC
- *Avenant convention accompagnement rénovation énergétique du patrimoine bâti* :
Approbation du CM

7 - Questions diverses

- *Appel à candidature saison 2021 – Pavillon bleu* = Accord du Conseil Municipal
- *Bulletin Municipal* = En cours d'élaboration
- *Maisons fleuries* = La commission a désigné les lauréats
- *Colis de fin d'année* = Livraison le 2 décembre 2020
- *Mise en place d'un point internet* = Accord du Conseil Municipal
- *Ecole* = La rentrée de septembre s'est bien passée malgré les mesures sanitaires. Depuis la rentrée de Novembre, le port du masque est obligatoire pour les enfants à partir de 6 ans

Prochaine réunion de conseil le 14 décembre 2020